

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

NOUVELLE SOCIÉTÉ VICTORIA S.A.
(NEUE GESELLSCHAFT VIKTORIA A.G.), Pontre-sina
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 30'993'000.00
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 8'000'000.00
4.

Décision de réduction par:

l'assemblée générale extraor-dinaire
5.

Date de la décision:

24.02.2005
6.

Echéance de préavis des créances:

09.05.2005
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Etude du no-taire Christian Terrier, 85, avenue Général Guisan,
1009 Pully
8.

Indication:

Les créiteurs peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques:

Par décision du même jour, l'assemblée gé-nérale a réduit le capital-actions antérieur de CHF 36'000'000.00 à CHF 30'993'000.00 sans remboursement aux actionnaires
- Etude du notaire Christian Terrier

1009 Pully

(02724268)